

*Langues officielles*

qu'on a déclaré irrecevable parce qu'il n'avait aucun rapport avec l'amendement, pourrait avoir l'occasion, comme il y a droit, de faire mettre son amendement aux voix après le vote sur le nôtre. Personnellement, ainsi qu'un grand nombre de députés de mon parti, je suis en faveur de la clôture du débat mardi, mais puisque certains députés aimeraient être présents, peut-être le président du Conseil privé serait-il prêt à fixer une certaine heure mercredi à laquelle on pourrait clore le débat.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le leader de la Chambre, nous en avons discuté entre nous. Comme il est évident que ces discussions se poursuivent, j'aimerais appuyer la suggestion de l'honorable député de Peace River. Si j'ai bien compris, il aimerait que le débat sur l'amendement proposé par le chef de l'opposition se termine à 10 heures demain soir mais que le vote ait lieu avant l'étude des initiatives ministérielles mercredi. Nous nous entendrons donc pour clore le débat sur cette question mercredi à 6 heures moins le quart.

**M. Baldwin:** Oui, à la condition qu'on prenne le temps de discuter d'un amendement des créditistes.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Les créditistes pourront présenter un amendement mercredi après-midi, et le vote sur celui-ci et sur la résolution aura lieu à 6 heures moins le quart mercredi.

*[Français]*

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, nous serions d'accord pour que le vote ait lieu demain soir sur l'amendement conservateur progressiste, mais nous aimerions avoir le temps de présenter nos amendements mercredi, étant donné que nous n'avons fait entendre que deux députés de notre parti sur cette question et que nous en avons encore cinq ou six qui désirent prendre part au débat. J'aimerais qu'on ait la liberté de prendre la parole autant que les autres députés.

*[Traduction]*

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Il ne semble pas y avoir unanimité. Les députés pourront y réfléchir et nous verrons demain.

*[Français]*

Il ne semble pas y avoir d'entente précise; alors, je laisse aux honorables députés le soin de continuer l'étude de la question cette nuit ou demain durant la journée.

[M. Baldwin.]

**MOTION D'AJOURNEMENT***[Traduction]*

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

LES PORTS—RÉGION DE L'ATLANTIQUE—LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS DE PÊCHE

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, le 15 mars, j'ai interrogé le ministre de l'Environnement et des Pêches sur l'aménagement d'installations de pêche et de quais dans la région atlantique, notamment à Terre-Neuve et dans ma circonscription de Saint-Jean-Ouest. Ma question venait du fait que dans la région atlantique, dans ma circonscription surtout, les pêcheurs ont désespérément besoin de meilleures installations et de meilleurs quais. Je constate que dans ma circonscription, le ministère fédéral des Travaux publics a complètement négligé d'aménager des quais et autres installations acceptables pour permettre aux pêcheurs de s'adonner avec succès à leurs activités.

La situation ne s'annonce pas mieux si on se rend compte que cette année, les prévisions budgétaires du ministère des Travaux publics comprenant les immobilisations, l'entretien et l'exploitation d'édifices publics, s'élèvent à \$386,209,000. La situation est d'autant plus alarmante du fait qu'en Ontario, où le taux du chômage est de 4 ou 4.5 p. 100, les dépenses d'immobilisations s'élèveront à \$109,696,000. Des affectations de \$96,484,000, ou au total \$206,180,000 dans la province de l'Ontario, sont destinées à l'entretien et au service des édifices publics.

Dans la région atlantique, où le chômage atteint 7.9 p. 100, les immobilisations s'élèvent à 15.5 millions de dollars dont environ 12 millions sont affectés à l'entretien et au service des édifices publics. Naturellement, dans ma propre province, où le taux du chômage est de 16.2 p. 100, les dépenses d'investissement sont de 4 millions et environ 3.5 millions sont destinés à l'entretien et au service des édifices publics, soit un total de \$7,749,000. Ces chiffres ont été communiqués récemment au comité permanent des travaux publics par les hauts fonctionnaires du ministère des Travaux publics, et ils ont été confirmés par le ministre de l'Environnement et des Pêches.

Il y a cette année dans la région atlantique des affectations de 12 millions pour l'entretien et le service des édifices publics, et selon eux, il faudrait des affectations de 30 millions. Au comité, les fonctionnaires nous ont dit que pour satisfaire les besoins de la région de l'Atlantique et porter celle-ci à un niveau tel que les pêcheurs puissent pêcher avec succès en utilisant des installations suffisantes, les dépenses devraient s'élever à au moins 100 millions de dollars. Nous reconnaissons qu'Ottawa, l'Ontario et d'autres régions du Canada ont besoin d'immeubles plus grands et mieux conçus, mieux climatisés, dotés de cafétérias et de terrains de stationnement plus commodes et plus beaux—nous ne sommes pas contre car, comme il s'agit du siège du gouvernement, nous estimons qu'il faut offrir aux fonctionnaires certains agréments.